

Déclaration de la République de Guinée à la 54^{ème} série de réunions des Assemblées de l'Organisation Mondiale de la propriété Intellectuelle, du 22 au 30 septembre 2014.

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les Ministres

Monsieur le Directeur Général,

Tout d'abord permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette 54^{ème} série de réunions des Assemblées de l'OMPI. Ma délégation est convaincue qu'avec votre grande expérience et vos talents de diplomates, nos travaux seront couronnés de succès.

La République de Guinée se félicite également de la réélection de Mr Francis Gurry au poste de Directeur Général de l'OMPI et lui souhaite pleins succès dans la poursuite des œuvres qu'il a amorcés à la tête de cette organisation.

Ma délégation se joint aux déclarations faites par le Kenya au nom du groupe africain et par le Bénin au nom des PMA.

En outre, nous suivons avec réel intérêt l'évolution des travaux du comité permanent sur les savoirs traditionnels, ressources génétiques et expressions du folklore.

En effet, la Guinée dispose d'un fort potentiel de savoirs traditionnels, ressources génétiques et expressions du folklore qu'il convient de valoriser

dans un cadre réglementé pour favoriser l'accès et le partage des avantages découlant de leur exploitation.

Comme vous le savez cette démarche s'inscrit en droite ligne des préoccupations contenues dans le protocole de Nagoya sur la biodiversité et l'initiative « Accès et partage des avantages » APA.

Il y a lieu de souligner qu'au début des années 2000, la Guinée avait souffert de la contrefaçon par des entreprises étrangères de tous ses motifs traditionnels du secteur de l'artisanat (textiles, cuir, poterie) mettant en péril ce secteur tant vital pour l'économie nationale faute de protection efficace. Toute chose qui conduit les autorités à prendre des décisions rigoureuses pour juguler ce fléau.

Madame la Présidente,

Permettez-moi de relever que le kinkéliba qui est une plante ouest africaine utilisée depuis des siècles en milieu traditionnel africain dans l'alimentation et la pharmacopée fait actuellement l'objet de brevet déposé par une université d'un pays développé pour des usages identiques ou similaires.

Aussi, le beurre de karité utilisé à usage multiple en milieu traditionnel subit le même sort.

Si cette tendance perdure, nos communautés autochtones seront dépouillées progressivement de leurs biens sans contrepartie d'où l'urgente nécessité de définir à l'échelle internationale des mécanismes appropriés permettant une exploitation rationnelle de ces ressources au profit des communautés détentrices en vue de contribuer à réduire la pauvreté et freiner l'exode en milieu rural.

C'est pourquoi, comme exprimé par le groupe Afrique, notre délégation soutient l'idée de convoquer en 2015 une conférence diplomatique sur les savoirs traditionnels, ressources génétiques et expressions du folklore en vue d'aboutir à l'adoption d'un instrument juridique international contraignant de protection.

Nous saisissons également cette occasion pour remercier l'OMPI pour tous ses efforts dans la mise en œuvre de son plan d'action pour le développement et en particulier en faveur de la promotion de l'innovation en Afrique.

L'organisation en Tanzanie en 2013, d'une conférence ministérielle africaine sur la créativité et l'innovation a contribué de manière significative à sensibiliser davantage les décideurs de haut niveau sur la nécessité d'investir dans l'immatériel en faveur du développement d'une économie basée sur le savoir.

Une telle initiative mérite d'être rééditée autant que faire se peut.

Pour sa part, la République de Guinée attend la concrétisation de l'initiative de l'OMPI pour la mise en place en Guinée du réseau des centres d'appui à l'innovation et la technologie (CATI), précédée du symposium sur la formation des universités et institutions de recherche scientifiques et techniques, actions reportés à maintes reprises.

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, la République de Guinée vit actuellement une crise sanitaire sans précédent avec l'apparition sur son sol l'épidémie du virus Ebola au début de l'année 2014.

Cette maladie qui touche un certain nombre de pays de la sous région ouest africaine, met en péril les efforts déjà accomplis dans le processus de développement socio économique de nos pays respectifs.

Face à cette situation le Gouvernement guinéen, avec en première ligne le Président de la République est entrain de tout mettre en œuvre pour lutter contre cette maladie.

Dans son discours prononcé devant le conseil de sécurité des Nations Unies en début de semaine, le Pr Alpha Condé a indiqué que « EBOLA n'est pas une fatalité » et qu'avec une action conjuguée, la maladie sera rapidement vaincue.

Pour lutter contre cette épidémie, la communauté internationale, y compris l'OMPI a un rôle prépondérant à jouer. Le Gouvernement Guinéen lance donc un appel pressant à l'endroit de la communauté internationale en vue de

mutualiser les efforts pour organiser une riposte efficace et synergique afin de vaincre cette épidémie qui menace toute l'humanité.

L'OMPI doit encourager l'innovation et la recherche médicale, afin de permettre les industries pharmaceutiques à mettre à la disposition de nos pays les médicaments et vaccins appropriés pour lutter contre Ebola et les autres maladies dites « négligées ».

Nous sommes convaincus que l'OMPI, à l'instar d'autres institutions des Nations Unies, sera au rendez-vous et jouera pleinement son rôle dans les domaines de sa compétence pour juguler ce fléau.

Madame la Présidente,

Concernant l'ouverture de bureaux extérieurs et comme l'a souligné le coordonnateur du groupe africain, nous souhaitons avoir deux bureaux en Afrique.

La République de Guinée profite de l'occasion qui est la sienne pour réitérer son appui à l'OMPI et à ses activités de coopération technique et de renforcement des capacités offertes aux pays en développement, notamment à la Guinée.

Nous espérons que ces activités seront renforcées, diversifiées et multipliées en République de Guinée, afin de nous permettre de bénéficier de tous les outils et services que l'OMPI donne à ses membres.

Je vous remercie de votre aimable attention !